

SYNTHESE DU DOSSIER

Conseil - Séance du 17.12.20 - Point : 47

#Objet : Motion déposée par le groupe MR concernant l'opposition au projet de taxation kilométrique#

AFFAIRES GÉNÉRALES

Assemblées

Motion : concernant l'opposition au projet de taxation kilométrique

déposée par le **Groupe MR**

LE CONSEIL COMMUNAL,

- Considérant la décision du gouvernement régional de mettre en place une taxe kilométrique à Bruxelles sans concertation avec les autres régions;
- Considérant que cette taxe coûtera au-delà de 1000€ supplémentaires par an aux indépendants ou aux travailleurs qui dépendent d'une voiture pour leurs déplacements;
- Considérant que cette taxe aura un impact social négatif sur le pouvoir d'achat en ce y compris des Saint-Gillois;
- Considérant l'augmentation significative du coût de la carte de stationnement pour les saint-gillois;
- Considérant la Crise sanitaire, économique et sociale du COVID-19;
- Considérant que la crise COVID-19 frappe durement l'économie bruxelloise et en particulier les indépendants;
- Considérant le risque, amplifié par les effets de la crise COVID, qu'une telle taxation forcera des entreprises de quitter Saint-Gilles et la région bruxelloise, ce qui entraînerait des pertes d'emploi pour les Saint-Gillois;
- S'oppose à toute augmentation directe ou indirecte des taxes sur le travail;
- Par conséquent, s'oppose au projet du gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale d'instaurer une taxe kilométrique sans concertation avec les autres régions;
- Considère essentiel que la commune reste un lieu attractif pour les indépendants, entreprises et les classes moyennes;
- Demande au Collège de tenir compte de l'accessibilité aux commerces dans leurs réflexions portant sur

les thèmes de mobilité/aménagement du territoire;

- Demande au Collège d'envoyer la présente motion au gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale.

Specimen